

Vous accompagnez une personne qui pourrait avoir besoin du dispositif ?

Prescription possible via :

- France Travail, Cap Emploi, Missions Locales.
- Prestataires des Appuis Spécifiques, Prestataires des Etudes Ergonomiques.
- Plateformes de l'Emploi Accompagné.
- Comète, Services de Santé au Travail.
- Conseil Départemental sous convention Agefiph.
- Employeurs privés, publics sous convention FIPHFP.
- Coordonnateurs Départementaux Ressource Handicap Formation et Référents Handicaps.

Téléchargez la fiche de prescription sur :



<https://agefiph-appui-partenaires-pdl.fr>

Informations pratiques

➤ CENTICH

51, rue du Vallon
49000 ANGERS

02.41.73.98.78

contact.at@centich.fr

Intervention dans l'ensemble de la région Pays de la Loire.

Nos délais d'intervention :

- Réponse dans les 48 h
- Livraison et installation sous 2 semaines

Showroom

Venez découvrir les aides techniques sur place ou sur nos événements !

Un service financé par :



Initié et réalisé par :



Ne pas jeter sur la voie publique - Document imprimé en France



Plateforme de prêts et d'acquisitions d'aides techniques

Solutions de compensation du handicap pour l'emploi et la formation



VYV³ Pays de la Loire, union de mutuelles de livre III immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro 844 879 015. Siège social : 29, quai François-Mitterrand - 44200 Nantes.
Conception : Communication VYV³ Pays de la Loire - Photos ©VYV³ Pays de la Loire / Gettyimages - 06/24

La Technicothèque est une plateforme qui permet le prêt ou l'acquisition d'aides techniques pour les personnes en situation de handicap.

Quelles aides techniques ?

Tout type de matériel défini comme aide technique venant compenser le handicap.

- Ordinateur, tablette, smartphone, logiciel de communication (grossissement, synthèse vocale, braille, traitement de texte, etc.)...
- Télégrossisseur, loupe, machine à lire, lampe d'appoint, luminaire sur pied...
- Amplificateur, micro, signal d'alerte, sonnette, lecteur et enregistreur audio et/ou vidéo...
- Support, repose-pied, jambe ou poignet, plan de travail et siège...
- Périphérique braille : plage ou bloc-notes braille...
- Périphérique ordinateur : clavier, souris, scanner, trackball...



Pour qui ?

Personnes en situation de handicap* :
en formation professionnelle, en emploi ou pour l'accès à l'emploi en Pays de la Loire.

* Personnes des secteurs privés et publics bénéficiaires d'une obligation d'emploi ou en voie de l'être. Notamment : demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle, salariés, agents de la fonction publique, alternants, travailleurs indépendants, service civique, ...

Tous types de handicap :
moteur, auditif, visuel, psychique, troubles du neuro-développement, maladies chroniques invalidantes.



Quels services ?

- Évaluation des besoins.
- Préconisations, essais et prêts d'aides techniques.
- Installation et accompagnement à la prise en main.

Si besoin, services complémentaires :

- Sensibilisation de l'environnement de la personne accompagnée.
- Proposition de tiers payant et recherche de financements complémentaires en cas d'acquisition d'aides techniques.
- Incitation à la restitution des aides techniques acquises et non utilisées pour réemploi.